

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID DÉCISION FINALE
CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE
– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION FAISANT
SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

Règle 18ter.2)

- I. Office qui envoie la déclaration :
**Office des marques, des dessins et modèles industriels
et des indications géographiques de la RPDC
Commune de Ponghak, arrondissement de Phyongchon, Pyongyang
République Populaire Démocratique de Corée**
- II. Numéro de l'enregistrement international : **1647003**
- III. Nom du titulaire (ou toute autre indication permettant de confirmer l'identité de
l'enregistrement international) :
**Kaddex
Harju maakond, Lasnamäe linnaosa, Sepapaja tn 6 EE-15551 Tallinn EE**
- IV. Protection pour tous les produits et/ou services
 Protection pour une partie seulement des produits et/ou services 36, 38, 42
- V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :



VI. Date : Juchée 111(2022). 11. 30